

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Politique du Conseil	Définition d'un membre en règle
Nombre de pages	1
Date d'approbation	Novembre 2022
Dates de révision antérieure	Novembre 2018

OBJECTIF

Définir la notion de « membre en règle » dans le cadre de l'adhésion à l'Association Nationale des Infirmières et Infirmiers d'Urgence (ANIU).

CRITÈRES

- Maintiens son affiliation actuelle à l'ANIU
- Demeure à jour avec ses cotisations et paiements
- Respecte les exigences relatives au permis d'exercer en soins infirmiers de leur province ou territoire.

Un membre en règle de l'ANIU profitera des opportunités et bénéfices offerts par l'adhésion.